



• La solution

Les industriels de la protection des plantes ont créé un guide étiquetage, unique au niveau international, afin de faire évoluer les étiquettes des produits vers plus d'homogénéité et de lisibilité. Ainsi, les étiquettes seront plus standardisées, présenteront un accès meilleur aux informations essentielles, ce qui permettra ainsi d'aider les utilisateurs à trouver le même type d'information au même endroit, quelle que soit la marque du produit phytopharmaceutique utilisé.

<http://www.uipp.org/Ressources/Guide-d-etiquetage-des-produits-phytopharmaceutiques-usage-professionnel>



• Contexte

Les produits de protection des plantes ne sont pas des produits anodins car ils contiennent des substances actives ayant un effet sur des organismes vivants (végétaux, champignons, insectes, mollusques, bactéries).

Une bonne information, accessible et compréhensible par l'utilisateur, est indispensable pour assurer la sécurité des utilisateurs, des riverains, des consommateurs et de l'environnement.

• Déploiement actuel

Déploiement actuel

Le guide étiquetage a été publié fin 2017. Son adoption est en cours et suit les cycles de mise à jour régulière des

étiquettes par les fabricants.

Déploiement envisagé dans le temps

95 % des références mises sur le marché en 2025 devront être conformes au guide étiquetage.

Evolutions de l'observance du guide :

Fin 2017 : 0 %

Fin 2018 : ~40% des étiquettes des produits nouvellement mise en marché

Indicateur de déploiement (preuve)

Proportion de références produits dans le périmètre des adhérents de l'UIPP. La source d'information est une déclaration annuelle des adhérents.

• **Analyse 360°**

Niveau de réduction d'utilisation et / ou d'impact potentiel

Cette solution peut aider à en réduire les impacts en facilitant la mise en œuvre des conditions d'utilisation et des bonnes pratiques par les utilisateurs.

Freins à lever et conditions de réussite

Sensibiliser les distributeurs : « first in - first out », nécessité d'une bonne gestion des stocks pour que les produits présentant d'anciennes étiquettes soient utilisés avant les nouveaux produits.

• **Engagements des acteurs pour le déploiement**

Phyteis : sensibiliser les adhérents UIPP à l'utilité de mise en place de ce nouvel étiquetage. Communiquer pour sensibiliser les metteurs en marché des produits phytopharmaceutiques, non adhérents à l'UIPP, à l'utilité de mise en place de ce nouvel étiquetage. Mettre à disposition des tiers le guide étiquetage. Faire évoluer le guide étiquetage en fonction des évolutions réglementaires.

La Coopération Agricole/FNA : promouvoir cette solution auprès des réseaux de distribution respectifs pour déclinaison opérationnelle :

- au travers des actions d'approvisionnement et de déploiement des outils auprès des producteurs : Faciliter la bonne compréhension par les agriculteurs/utilisateurs de ces nouveaux formats pour les aider à en retirer l'ensemble des informations nécessaires à leur protection, celle des autres et de l'environnement.

• **Filières concernées**

Toutes filières.